




Notice d'information – Évacuation de Mannried

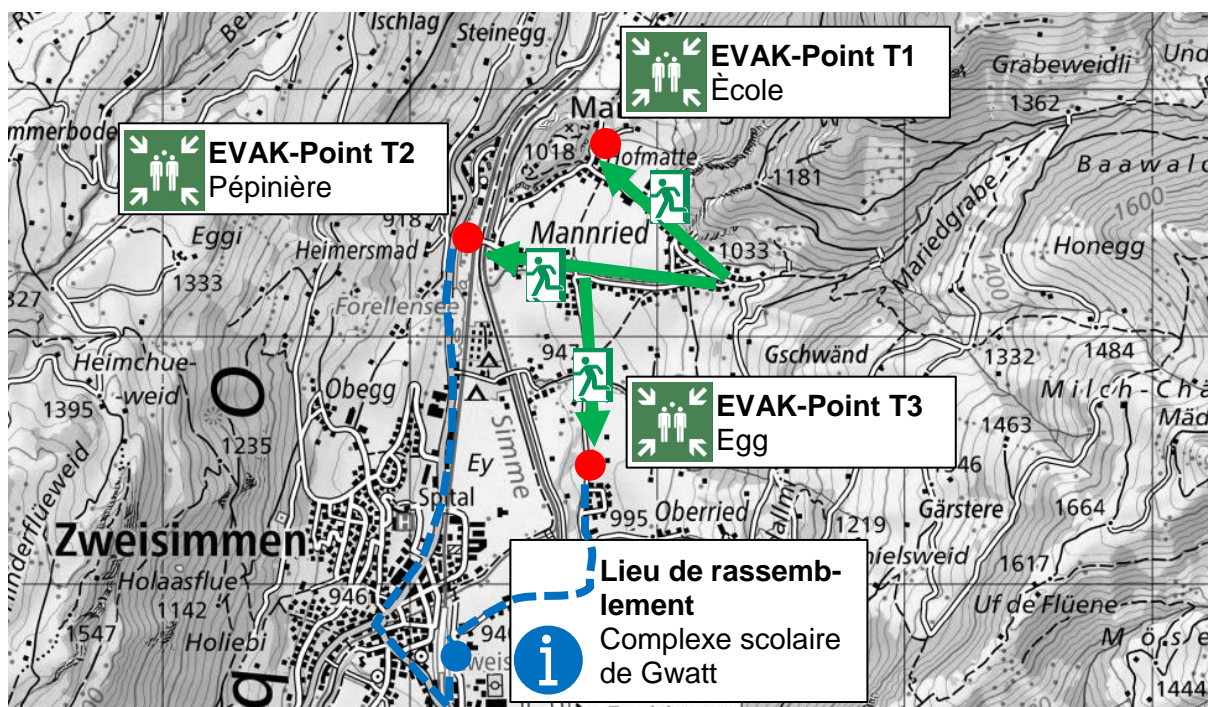
Chères habitantes et chers habitants,
Chères propriétaires foncières et chers propriétaires fonciers ne résidant pas dans le secteur de Mannried de la commune de Zweisimmen

Comme vous le savez, le secteur de Mannried est exposé à un risque accru de coulées de boue et de crues le long du ruisseau de Mannried. Selon l'évolution de la situation, il peut donc être nécessaire d'évacuer temporairement la zone située le long du ruisseau de Mannried. La présente notice vous explique le déroulement d'une évacuation et vous indique les mesures de base à prendre afin de vous y préparer.

Schéma de la procédure

Phase	Verhaltensanweisungen	
Beobachtung	Beobachtung durch Feuerwehr	Alarmieren Sie die Feuerwehr, wenn sich eine Verschärfung der Lage abzeichnet
Kritische Entwicklung	Beobachtung und Information durch Feuerwehr und Behörden  SMS an Bevölkerung Voralarm	<ul style="list-style-type: none"> • Kein Aufenthalt im Gewässerbereich • Bereithalten für Evakuierung • Anweisungen Feuerwehr & Behörden befolgen • Aufsuchen EVAK-Punkt bei Unterstützungsbedarf oder via Telefon 118
Eskalation	Sofortige Evakuierung  SMS an Bevölkerung Alarm  Alarm via Alarmhörner	<ul style="list-style-type: none"> • Sofortiges Verlassen des Gefahrengebiets • Aufsuchen eines EVAK-Punktes <p>Nach Aufsuchen EVAK-Punkt: Aufsuchen Sammelstelle Schulanlage Gwatt (Informationen durch Behörden zum weiteren Vorgehen)</p>

Point de rassemblement pour l'évacuation et lieu de regroupement



Points importants

Informations générales concernant une évacuation:

- Une évacuation constitue une mesure ordonnée par la police.
- La commune (notamment les sapeurs-pompiers et la protection civile) est responsable de l'ordonnance et de la mise en œuvre de l'évacuation.
- Les instructions des autorités doivent être respectées dans tous les cas.

Définition des termes

Évacuation préventive: Une évacuation préventive consiste en l'évacuation temporaire ordonnée d'une zone à risque avant qu'un événement potentiellement dommageable ne survienne.

Évacuation d'urgence: Une évacuation d'urgence désigne le retrait immédiat des personnes d'une zone présentant un danger imminent.

Déroulement d'une évacuation:

- Dès qu'une évacuation devient nécessaire, le système d'alarme et / ou les sapeurs-pompiers déclenchent une alerte. Celle-ci est transmise par SMS et au moyen de sirènes d'alarme.
- Lors de l'alerte, la population est invitée à quitter immédiatement la zone menacée. Emportez avec vous le bagage d'urgence préparé à l'avance (voir la liste de contrôle à la dernière page).
- Rendez-vous au point de rencontre EVAC le plus proche. Si vous avez besoin d'aide, demandez l'assistance de vos proches ou de vos voisins, ou appelez le numéro 118.
- Les personnes évacuées sont enregistrées à l'un des trois points de rencontre EVAC. Cela permet aux services de secours d'obtenir rapidement une vue d'ensemble du nombre de personnes évacuées et d'éventuelles personnes disparues. Si aucune force de secours n'est encore présente sur place, la première personne arrivée procède à l'enregistrement.
- Les personnes évacuées se rendent ensuite au point de rassemblement situé au complexe scolaire de Gwatt à Zweisimmen. Les autorités y fournissent des informations sur la suite de la procédure et procèdent à l'enregistrement final de toutes les personnes. Si nécessaire, un hébergement en dehors de la zone de danger est organisé en collaboration avec la commune.

Financement / prise en charge des coûts d'une évacuation:

- Les coûts liés à une évacuation, y compris les éventuels hébergements d'urgence, sont entièrement à la charge des personnes évacuées.
- Ces frais peuvent éventuellement être couverts par une assurance des personnes évacuées (par exemple une assurance ménage ou une assurance voyage).
- Les compagnies d'assurance doivent être informées sans délai de tout sinistre.

Recommandations aux habitantes, habitants et visiteurs de la commune de Zweisimmen:

- Vérifiez à l'avance si les frais liés à une éventuelle évacuation (avec ou sans survenance d'un dommage) sont couverts par l'une de vos assurances.
- Prévoyez à titre préventif une possibilité d'hébergement en dehors de la zone de danger (par exemple chez des proches, des connaissances, dans une résidence de vacances, etc.).

Renseignements:

Pour tout renseignement
général, veuillez vous
adresser à:

Administration communale de Zweisimmen
Tel. 033 372 88 11
Mail gemeindeverwaltung@zweisimmen.ch

Service du feu de Zweisimmen
Tel. 033 729 88 22 (En cas d'urgence: Telefon 118)
Mail feuerwehr@zweisimmen.ch

Liste de contrôle pour une évacuation (recommandation):

Attention En cas d'évacuation d'urgence, le sauvetage des vies humaines prime sur la recherche ou la mise en sécurité des biens de valeur. La priorité absolue est l'évacuation immédiate de toutes les personnes et de tous les animaux hors de la zone de danger. (1re priorité: les personnes / 2e priorité: les animaux)

Préparez à l'avance un bagage d'urgence en vue d'une éventuelle évacuation:

- Documents personnels (passeport/carte d'identité, permis de conduire, cartes d'assurance, carnet de vaccination)
- Argent liquide et cartes bancaires
- Téléphone portable avec chargeur
- Ordinateur portable avec chargeur
- Articles de toilette, médicaments, lunettes
- Sous-vêtements et vêtements de rechange
- Petits objets de valeur tels que bijoux et montres

Préparez votre maison ou votre appartement en vue de votre absence:

- Éteindre les appareils électriques
- Fermer les robinets d'eau
- Réduire le chauffage
- Éteindre tout feu ouvert
- Arrêter la ventilation
- Fermer les fenêtres et les portes
- Verrouiller la porte d'entrée

Aidez, si nécessaire, les personnes de votre ménage ou de votre voisinage.

Préparez vos animaux domestiques pour le transport (cage ou caisse de transport).